

SOUFRAGRI Science Fiction à Bordeaux



Février 2020, l'entreprise Soufragri, site Seveso seuil haut produisant à Bassens des produits phytosanitaires à base de soufre principalement pour la vigne, avait été mise en demeure par la préfecture pour une installation électrique défaillante à une soixantaine d'endroits. Quelques semaines plus tard, c'est la crise du coronavirus et tout est bousculé par le confinement. Quand le travail reprend au mois de Mai, l'installation électrique du site n'est évidemment pas mise en conformité, et la mise en demeure tombée aux oubliettes.

Mars 2021, il pleut sans discontinuer depuis des semaines sur les bassins versants de la Garonne et de la Dordogne. Les cours d'eau débordent, les réserves des barrages des fleuves sont à leur limite et l'on s'attend à des inondations prochaine si le déluge ne cesse pas bientôt. Pourtant, une dizaine de jours avant la fin du mois, la pluie s'arrête finalement et le soleil réapparaît. Mais ce n'est qu'une accalmie, et les forts coefficients de marée d'équinoxe encouragent la formation d'une grosse dépression au large dans l'Atlantique qui s'approche des côtes girondines. La tempête reste bien moins forte que celle de 1999, rassure t-on au bulletin météorologique, mais s'abat tout de même avec violence sur la région, et le niveau d'eau déjà très haut monte d'un seul coup.

Dans la nuit du 30 au 31 Mars 2021, alors que la tempête sévit sur l'estuaire de la Gironde, le coefficient de marée est de 111, et la puissance de la mer montante déborde largement les quais du port de Bassens à l'aube. Le phénomène est amplifié par des lâchers d'eau sur les barrages en amont en prévision de l'arrivée de la dépression sur le massif central. Les routes sont impraticables, alors personne ne vient prendre le relai du travail de nuit, tandis que chacun rentre chez lui comme il le peut. Dans la matinée, l'eau envahit le port de Bassens et la cour de l'usine Soufragri où elle s'infiltré très lentement dans l'atelier principal dans lequel sont stockés une soixantaine de tonnes de soufre – l'équivalent de la production journalière de l'entreprise depuis qu'elle a décidé d'augmenter les cadences quelques années auparavant. Une personne de la sécurité, restée sur le site, constate trop vite que l'eau est encore loin de pouvoir causer des dégâts. Seulement quelques minutes plus tard, l'eau rentre pourtant en contact avec un poste électrique extérieur mal étanchéifié... l'incendie se déclare et se propage rapidement à tout le bâtiment.

Midi, le 31 Mars, les images du panache de fumée rempli de soufre sont sur toutes les télévisions qui alertent sur le risque de pluie d'acide sulfurique. Pendant ce temps là, la préfecture et la mairie se coordonnent mal pour communiquer, des messages contradictoires concernant les mesures à prendre sont diffusés. Contrairement à d'autres sites riverains comme Michelin ou Cobogal, il n'y a pas de plan d'urgence particulier concernant ce site Seveso. Surtout, le Plan d'Opération Interne (POI) du site à déployer en cas d'accident n'est pas prêt, alors même qu'il devait être révisé sur demande de la préfecture dans un délai de un an depuis Décembre 2019. Ici comme ailleurs, le confinement n'a pas été l'ami de la sûreté. Heureusement les pompiers sont parvenu à intervenir, au péril de leur vie et malgré les routes inondées, pour empêcher la propagation du feu aux bâtiments annexes. Ce sont donc 70 tonnes de soufre « seulement », en comparaison avec les 3000 tonnes stockées sur le site, qui sont parties en fumée, soit environ 140 tonnes de dioxyde et de trioxyde de soufre qui peuvent réagir avec l'eau des nuages et former de l'acide sulfurique dans l'air. Le confinement ne parvient pas à s'organiser à temps pour protéger les bronches des plus fragiles. Le panache de fumée, pris par les vents de la tempête, s'étend sur l'est de Bordeaux. Bassens, Carbon Blanc, Saint Eulalie sont recouverts par les fumées soufrées, qui se propagent ensuite vers Libourne.

Quelles seront les conséquences de cet accident sur la vie des habitants de Bassens, de la métropole et de l'estuaire ?

La suite au prochaine épisode.